

motiver une licence de droit après bts AD

Par **sanremo34**, le 17/09/2004 à 13:35

Bonjour,

toujours en attente de la réponse concernant ma demande de dérogation pour intégrer la licence 2 du fait de mon niveau bac+2, il s'avère que je pourrais bénéficier de la formation continue pour l'année à venir au moins. Seulement l'ANPE me demande de motiver ma demande en leur proposant un dossier prouvant en quelque sorte la perspicacité d'un tel cursus pour trouver du travail ensuite.

Par conséquent connaissez vous les débouchés après la licence de droit et les éventuels liens internet pour accéder à des documents et autre formulaire ? Ou auriez vous des idées qui puissent m'aider ou me mettre sur la voie pour constituer ce dossier qui doit être béton ? D'avance merci et n'hésitez pas à me faire part de toutes vos remarques qui seront les bienvenues...

Par **Yann**, le 17/09/2004 à 13:57

[quote="sanremo34":1u9rsgcd]

toujours en attente de la réponse concernant ma demande de dérogation pour intégrer la licence [/quote:1u9rsgcd]

Tu dois intégrer la licence? C'était pas la deuxième année de DEUG?

Enfin ça n'a pas d'importance pour ce que tu demandes.

Si je me souviens bien tu avais déjà une idée précise sur ce que tu voulais faire par la suite (avocate il me semble). Ce point va beaucoup t'aider. Il faut que tu montre que tu ne fais pas ça au "hasard", et que [u:1u9rsgcd]tu as un objectif que tu ne pourras pas atteindre par une autre voie.[/u:1u9rsgcd] Il faut que tu montres qu'avec ces diplômes tu as plus de chances d'avoir un emploi (avec un tableau de stat' ou un truc du genre).

De plus le droit ouvre beaucoup de portes en matière de concours (je pense notamment pour la fonction publique), donc parle de l'accès à ces concours grace à ton diplôme.

Voilà quelques pistes.

Par **margo**, le 17/09/2004 à 16:27

Va voir sur le lien suivant du forum où on avait déjà abordé le sujet :

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=526>

Par **sanremo34**, le **18/09/2004 à 10:07**

[quote="Yann":30jz8d3z][quote="sanremo34":30jz8d3z]
toujours en attente de la réponse concernant ma demande de dérogation pour intégrer la licence [/quote:30jz8d3z][/quote:30jz8d3z]

Tu dois intégrer la licence? C'était pas la deuxième année de DEUG?

Si si, tu as tout à fait raison mais du fait de la réforme LMD, j'essaie de rester cohérente et c'est donc bien licence2 ou deug2 en fait.

Sinon merci pour tes conseils qui sont pertinents et ta mémoire ne t'a absolument pas fait défaut. Sauf que pour l'instant, je ne peux pas leur dévoiler la finalité de mon projet. Bien trop compliqué pour l'administration et c'est pour cette raison que j'ai fait appel à vos idées, car si je devais motiver mon véritable projet à moyen/long terme, qui est très clair dans mon esprit (et ma détermination), je n'aurais aucun problème.

Sauf que dans l'immédiat, je dois prouver à quoi va me mener le fait de préparer le deug de droit après un bts assistant de direction en terme d'emploi possible après ce deug.

J'ai également pensé aux concours de la fonction publique, je vais donc essayé d'en trouver les modalités sur le net dans un premier temps.

Et merci aussi à Margo pour le lien que je vais aller consulter immédiatement..

Par **sanremo34**, le **18/09/2004 à 10:15**

[quote="margo":14rl8t1m]Va voir sur le lien suivant du forum où on avait déjà abordé le sujet :

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=526>[/quote:14rl8t1m]

En fait j'avais bien suivi la procédure et déjà consulté ce post mais j'espérais peut être obtenir d'autres infos en expliquant ma situation qui est un peu particulière. C'est pourquoi j'ai créé ce nouveau post.

Effectivement, l'un dans l'autre les infos se recoupent et ça me donne mes premières pistes. Merci beaucoup ! Mais si vous en avez d'autres ou si quelqu'un a pu se retrouver dans une situation similaire à la mienne, n'hésitez pas, contactez moi par ce biais, en mp ou par mail msn..

Par **jeeecy**, le **18/09/2004 à 11:10**

apres un DEUG tu as acces aux concours passerelles vers les ecoles de commerce par exemple
tu as aussi il me smble le concours de greffier et peut etre celui de clerc de notaire mais la je ne suis pas sur

Par **Yann**, le **18/09/2004** à **18:24**

[quote="sanremo34":1bbem60k]

Si si, tu as tout à fait raison mais du fait de la réforme LMD, j'essaie de rester cohérente et c'est donc bien licence2 ou deug2 en fait.

[/quote:1bbem60k]

:oops:

Image not found or type unknown
Oui autant pour moi, j'ai un peu de mal à m'adapter à la réforme comme elle est pas encore mise en pratique à Nancy.

Cf Jeeecy dans Image not found or type unknown

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=551>

Par **sanremo34**, le **12/10/2004** à **11:33**

Voilà le couperet est tombé, ils ont refusé mon intégration direct en 2e année et je commence donc en L1..

Sur le coup j'étais déçue mais bon, très vite je me suis dit que c'était mieux comme ça ! Au moins je n'aurai aucun manque..

Quand à la formation continue, mon dossier va être monté et j'espère accepté.

J'ai commencé les cours hier avec les relations internationales et introduction au droit. Difficile de porter un jugement en si peu de temps mais je pense toujours avoir fait le bon choix et rien ne m'arrêtera sur ma lancée (encore qu'il ne faille jamais dire jamais !!!).

Et encore merci à Juristudiant.com pour l'aide qu'il apporte aux étudiants, surtout comme moi. Alors longue vie à vous !

Par **Yann**, le **12/10/2004** à **17:10**

:!:

Je suis déçu pour toi, mais bon tu as toujours la même motivation et ça c'est très bien Image not found or type u

Peut être n'est ce qu'un mal pour un bien. Bon courage et merci pour tes encouragements.